



# Note technique concernant les engagements directs en région

Je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2023.

Après avoir eu confirmation auprès de Dominique FRANCILLON, Comme indiqué pages 50 et 51 du règlement technique GAF, je vous certifie que les gymnastes ayant participé au championnat de France individuel 2022 peuvent s'engager directement au championnat régional ou commencer le circuit compétitif au championnat départemental.

Voici les trois possibilités :

- Engagement direct en région.
- Engagement en département et faire tous les niveaux compétitifs.  
**(Pas de participation à blanc en département).**
- Engagement en région et participation « à blanc » en inter département.  
**(Ne figure pas et ne participe pas aux palmarès)**

Merci aux comités départementaux de laisser leurs lignes d'engagements ouvertes, jusque ce jeudi 05 janvier 2023, afin de permettre aux clubs de positionner les gymnastes concernées, si cela n'est déjà fait.

N'oubliez pas de signaler à Catherine BERCHON et Céline RIVETTI vos engagements à blanc pour les Inter Départements.

Cordialement,

Patrick GUMEZ – VP en charge des pratiques compétitives

06.12.50.53.02

@ : [patrick@gumez.net](mailto:patrick@gumez.net)

